

## MASTER 2

### MENTION : DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

### PARCOURS : DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

#### PRESENTATION

Le Master de droit bancaire et financier de l'Ecole de droit de la Sorbonne de l'Université Paris 1, créé il y a 50 ans, forme au plus haut niveau les futurs juristes du secteur bancaire et financier, qu'ils s'orientent vers les banques, les cabinets d'avocats, les autorités de supervision ou de régulation, les entreprises d'investissement, les institutions internationales, les sociétés industrielles ou commerciales, ou encore les associations professionnelles.

Ce master n'a cessé d'évoluer pour s'adapter en permanence aux besoins juridiques des secteurs concernés. Il est en phase avec l'activité professionnelle de place.

#### PROFIL REQUIS

Accessible aux étudiants ayant validé un master 1 en droit bancaire et financier, droit des affaires, droit privé ou droit pénal

#### OBJECTIFS

La formation est axée autour de quatre modules principaux.

Le module de **Droit bancaire** permet d'appréhender les questions afférentes à la réglementation de l'activité bancaire mais aussi les grands thèmes intéressant tant la banque de détail que la banque de financement et d'investissement. Ces enseignements sont complétés par des conférences assurées par des professionnels du secteur bancaire.

S'agissant du **Droit des marchés financiers**, sont enseignés la typologie des marchés financiers, les instruments financiers, mais encore les acteurs et autorités des marchés financiers avant d'envisager les opérations réalisées sur ces marchés et leur environnement réglementaire (transparence, abus de marché, etc.).

Un module « **Corporate** » est destiné à l'étude du droit des sociétés cotées et aux opérations sur capital.

Enfin, un module **Financements internationaux**, qui permet d'appréhender les opérations bancaires et financières faisant intervenir des acteurs internationaux et d'étudier certains systèmes et régimes étrangers (notamment nord-américain, luxembourgeois, monégasque).

Ces modules offrent une vue d'ensemble et sont complétées par des séminaires spécialisés, notamment la Finance durable, le Financement de projets, les financements structurés, la Titrisation, le Contentieux bancaire, les Marchés et dérivés OTC, le Financement hors-marché, la RSE, les cryptoactifs et la blockchain... Le Master professionnel droit bancaire et financier de Paris 1 dispose d'une équipe d'enseignants de qualité, issus aussi bien du corps privé que du corps universitaire.

#### CANDIDATURE

Vœux de poursuite en M2 (étudiants de P1) :  
Du 24 mars au 02 mai 2025  
<https://voeuxm2.univ-paris1.fr/>

Candidature en M2 (étudiants hors P1 et hors mention privée)

Procédure dématérialisée : Ecandidat  
<https://droit.pantheonsorbonne.fr/pole- formations/departement-masters-droit- prive/candidature>

Du 02 mai 2025 au 20 mai 2025 (inclus)

#### RESPONSABLES DE LA FORMATION

**Philippe DUPICHOT**  
Professeur des Universités

**Anne - Catherine MULLER**  
Professeure des Universités

12, place du Panthéon  
Bureaux 415 & 416  
75231 Paris cedex 05

[scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr](mailto:scol-M2prive.eds@univ-paris1.fr)

Tél. +33 1 44 07 81 08 ou 79.92 ou 80.19

<b>M2 Droit Bancaire et Financier</b>					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume horaire	Evaluation		
		CM	TD	Coef.	ECTS
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE 1 : enseignements théoriques obligatoires</b>				3	15
Cours obligatoire	<i>Financement bancaire</i>	25	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Financement par le marché</i>	25	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Droit des sociétés</i>	15	0	1	3
<b>UE 2 : enseignements pratiques</b>				4	15
Cours obligatoire	<i>Economie bancaire</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Financement par le marché</i>	30	0	1	6
Cours obligatoire	<i>Compliance</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Traitement des litiges et RSE</i>	15	0	1	3
<b>Total</b>		<b>140</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
		<b>140</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>140</b>	<b>0</b>		
<b>Semestre 4</b>					
<b>UE 1 : enseignements théoriques obligatoires</b>				3	13
Cours obligatoire	<i>Financement bancaire</i>	25	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Financement par le marché</i>	25	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Financement international</i>	15	0	1	3
<b>UE 2 : enseignements pratiques</b>				6	17
Cours obligatoire	<i>Droit des sociétés</i>	30	0	1	5
Cours obligatoire	<i>Garanties</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Financement international</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Gestion de portefeuille/gestion collective</i>	15	0	1	3
Cours obligatoire	<i>Mémoire obligatoire</i>			2	3
	<i>Stage 3 mois</i>				VAL
	<i>Suivi du cours de "méthodologie de la recherche et document juridique" si non suivi en M1 pour validation M2</i>			VAL	
<b>Total</b>		<b>140</b>	<b>0</b>		<b>30</b>
		<b>140</b>			
<b>Volume horaire étudiant</b>		<b>140</b>	<b>0</b>		
<b>Total annuel</b>		<b>280</b>	<b>0</b>		<b>60</b>
		<b>280</b>			

*Attention : cette plaquette n'est pas contractuelle, des modifications peuvent encore intervenir avant le début de la formation.*